



Discours CDEN 09 février 2023

M. le Secrétaire Général de la Préfecture

M. le Directeur Académique

Mme. la Vice-Présidente du Conseil Départemental

Mesdames et messieurs les Elus

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN

Années après années la France figure parmi les pays où l'écart entre les élèves très favorisés et très défavorisés est le plus grand.

Les enquêtes internationales se répètent et indiquent toutes la même choses depuis plusieurs décennies : la France appartient au club des Pays où les inégalités sociales exercent le plus grande influence sur les parcours scolaires. Nombre de facteurs sont pourtant connus : faible taux d'encadrement, apprentissage très académiques, évaluation des élèves à répétition, dévalorisation des élèves qui échouent, etc. Au fond la logique même du système éducatif français nourrit les inégalités, dans une grande indifférence politique. Indifférence peut-être pas indifférente aux parcours scolaires de nos dirigeants, dont beaucoup sont passés par l'enseignement privé, érigeant l'héritocratie au détriment de la méritocratie.

D'ailleurs nous remarquons qu'il existe encore actuellement plusieurs dizaines de communes en Ille-et-Vilaine n'ayant aucune école publique.

La FCPE35 demande à ce que chaque parent qui le souhaite puisse scolariser son enfant dans un établissement public en tout point du territoire en réservant l'argent public exclusivement à l'école publique, en limitant les établissements privés sur le territoire et ainsi garantir la mixité sociale.



La FCPE35 demande également l'application des lois et des dispositifs d'État, tel EGALIM et la cantine à 1 euro pour les plus démunis, sur tout le territoire, et que ces dispositifs ne soient pas laissés à l'appréciation d'élus locaux qui détournent trop souvent l'argent public vers le financement des établissements privés.

Dans le contexte actuel, comment pouvons-nous accepter la dégradation des conditions d'études de nos enfants, qui résulte de la politique gestionnaire mise en place par le gouvernement ? (suppression de postes, de classes, DGH stable ou en diminution malgré les besoins constatés, manque de personnels (prof, adm, médicaux, AED, CPE AESH, carte des formations dans les établissements publics insuffisante ...).

De la maternelle à l'université la jeunesse est en souffrance et les parents s'inquiètent. La détresse psychologique des élèves fait la une de l'actualité mais ne semble pas émouvoir le Ministre de l'Éducation Nationale. Dans ce contexte le manque de psychologues, de médecins et d'infirmières scolaires dans les établissements est criant !

Encore une fois les familles sont sommées d'accepter des conditions d'éducation dégradées, ce qui ne peut que pousser les parents sur une illusoire différence de traitement dans les établissements privés ou subir l'injustice des décisions comptables.

Nous, parents d'élèves, voulons une véritable politique éducative, dotée de moyens suffisants, au service des enfants et de leur avenir.

Je vous remercie de votre écoute.